



République Française
VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
Département des Hauts-de-Seine

5.7 - Délégations de fonctions

SJ_2026_03_15

ARRETE MUNICIPAL

Date d'affichage : 30/03/26

OBJET: DELEGATION DE FONCTIONS DONNEES A MONSIEUR MOHAMED AMAGHAR, 11^{ème} MAIRE ADJOINT

LE MAIRE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-2-1, L.2122-2, L.2122-17, L.2122-18, L.2122-20, L.2122-22, L.2122-10, L.2112-1, L.2111-1.

Vu les résultats de l'élection municipale en date du 15 mars 2026,

Vu la délibération municipale n°01/001 en date du 20 mars 2026 portant élection du Maire,

Vu la délibération municipale n°02/002 en date du 20 mars 2026 fixant le nombre de Maires adjoints,

Vu la délibération municipale n°03/003 en date du 20 mars 2026 portant élection des Maires adjoints,

ARRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Mohamed AMAGHAR 11^e Maire-adjoint, est délégué pour exercer les attributions suivantes :

- Des finances ;
- Des Affaires générales ;
- De l'Espace Famille ;
- Des systèmes d'information.

Article 2 : Monsieur Mohamed AMAGHAR 11^e Maire-adjoint dans le cadre de ces délégations, signer l'ensemble des documents, courriers et actes se rapportant à ces dernières.

Article 3 : Monsieur Mohamed AMAGHAR 11^e Maire-adjoint pourra assurer les fonctions d'ordonnateurs des dépenses communales. Il pourra :

-Signer les mandats, titres de recettes et toutes autres pièces relatives à la comptabilité communale ;

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20260330-SJ_2026_03_15-AR
Date de télétransmission : 30/03/2026
Date de réception préfecture : 30/03/2026

092-219200789-20260330-SJ 2026_03_15-AR
Date de télétransmission : 30/03/2026
Date de réception préfecture : 30/03/2026